Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2023

BECCARI/GALLY

Notaire

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2023

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 17 juillet 2025
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 18 avril 2023 sous réserves d'incidents

Etude de Maîtres Karine TASSY-KELCHER et Sébastien NARDINI
notaires associés,
à Lagnes (Vaucluse)
110 Lotissment les Oliviers

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 18 avril 2023

Suivant testament olographe en date du 28 avril 2014,
Madame Guiseppina **BECCARI**, en son vivant Retraitée, demeurant à GARGAS (84400) 154 chemin de la Carrière Les Devens Longs.
Née à PINASCA (ITALIE), le 19 mars 1925.
Veuve de Monsieur François Ernest **GALLY** et non remariée.
Non liée par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Décédée à APT (84400) (FRANCE), le 6 mars 2020.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Audrey MALBEC, notaire au sein de la SCP Pascale PRUVOT et Nelly OLLIVIER, titulaire d'un office notarial à APT (84400) 90 Rue du Ballet, le 14 octobre 2022. Il résulte d'un acte reçu par Maître MALBEC, notaire au sein de la SCP Pascale PRUVOT et Nelly OLLIVIER, titulaire d'un office notarial à APT (84400) 90 Rue du Ballet, le 11 avril 2023 que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine TASS-KELCHER, notaire àLAGNES (84800) 110 Lotissement les Oliviers, référence CRPCEN : 84017, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition de la saisine du légataire universel et de la copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !